

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 82-0465 portant approbation du budget 1982 de budget 1982 de l'Institut supérieur d'Études et de Recherches scientifiques et techniques.

n° 82-0465

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
13 avril 1982

Numéro JO
n° 2 du 01/05/1982

Date du numéro
1 mai 1982

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

- Est approuvé le budget ordinaire de l'Institut supérieur d'Études et de Recherches scientifiques et techniques pour l'exercice 1982, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de cent quarante-cinq millions de francs Djibouti (145 000 000 FD).

Article 2

- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Par le président de la République, chef de Gouvernement, HASSAN GOULED APTIDON.